



**PROJET**

**Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM)**

**Réunion tenue le 22 février 2024 – via TEAMS**

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Cynthia Adolphe	Éducatrice spécialisée	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Élise Castonguay	Orthophoniste, <i>vice-présidente</i>	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 25 janvier 2024	X		Jean-François Fortin-Verreault	Président-directeur général		X
4. Affaires découlant des réunions précédentes <ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme Santé Québec</li> </ul>			Josée Gamache	Travailleuse sociale	X	
5. Nouvelles du président-directeur général			Joanny Beauchamp	Ergothérapeute	X	
6. Nouvelles de la Direction des services multidisciplinaires			Eve Bérubé	Conseillère cadre, DSM	X	
7. Nouvelles du président du CECM <ul style="list-style-type: none"> <li>ACMQ</li> <li>Conseil d'administration</li> <li>Ressources humaines</li> <li>Commissaires aux plaintes</li> <li>Élection reportée : résolution en mars</li> </ul>			Geneviève Chamberland	Archiviste médicale	X	
			Magali Leblanc	Physiothérapeute, <i>secrétaire</i>	X	
			Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
			Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires		X
			Martin St-Georges	Organisateur communautaire, <i>président</i>	X	
			Shadrack Kétant	Coordonnateur en imagerie médicale	X	
8. Suivi des comités relevant du CECM		10h15	Geneviève Lavoie	Diététiste nutritionniste	X	
8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs	X		Ariel Gingras-St-Hilaire	Technologue en physiothérapie		X
8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h00				
8.3 Rapport du comité des communications		11h05				
8.4 Rapport du comité trésorerie	X	11h15				
8.5 Rapport du comité d'AGA		11h20				
8.6 Rapport du comité statuts et règlements						
8.7 Rapport du comité d'élection						
9. Varia						
10. Prochaine réunion ordinaire le 2024						
11. Clôture de la réunion.						

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	Le quorum est constaté et la réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Il est proposé par Mme Leblanc et appuyé par Mme Castonguay d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :</p> <p>8.1 Sommaire de gestion prolongation du comité de pairs</p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p>	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 21 décembre 2023	<p>Il est proposé par Mme Gamache et appuyé par Mme Adolphe d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire tel que déposé.</p> <p>Le compte rendu est adopté à l'unanimité.</p>	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réforme Santa Québec</b> M. St-Georges mentionne que l'information sur la réforme est disponible sur intranet. M. Legris ajoute que dès réception des textes de loi, l'information sera partagée avec les membres et qu'une rencontre sera organisée à ce sujet.</li> </ul>	
5.	Nouvelles du Président-directeur général	<p>M. Fortin-Verreault étant absent, M. Legris présente le point. Il demande si les membres ont des questions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Chantiers</b> Les chantiers de construction vont bien : CHSLD Jeanne LeBer, 2<sup>e</sup> CHSLD, nouveau bloc opératoire HSCO, projet HMR, les maisons des aînés</li> <li>• <b>Fin de la grève</b> La grève est terminée mais on ressent un effet rebond, beaucoup de choses ont été retardées</li> <li>• <b>Réforme Santé Québec</b> Notre prochain grand défi, des changements pour le conseil multidisciplinaire mais aussi pour la DSM, surtout la pratique professionnelle, même si on ne connaît pas encore la structure, la DSM aura toujours un rôle de soutien au conseil multidisciplinaire.</li> </ul>	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>M. Legris présente le point de la DSM.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dossier de santé numérique</b> Prochain grand dossier : avons été sollicité en tant qu'établissement, apportera des changements importants au niveau de la pratique, nous serons très impliqués car des révisions de processus cliniques et de formulaires. Plusieurs comités provinciaux seront formés, des travaux à l'interne également, à suivre étroitement.</li> </ul>	

- **Dossier structure de poste**

De plus, les travaux seront suivis d'un autre angle via la démarche équilibre, en évaluant le financement versus la structure de postes dans les secteurs où sont prévus les travaux. Dans la démarche équilibre, nous avons rencontré les équipes de gestion et les équipes terrain, en adressant les volets administratifs et cliniques.

Au sein des audiences qui ont eu lieu pour les CHSLD l'année dernière dans la démarche équilibre, une analyse a été faite pour avoir des ratios sécuritaires dans un milieu de vie, le même exercice sera fait au niveau professionnel qu'on appelle des ratios requis, pour l'ensemble des disciplines en CHSLD. Beaucoup d'éléments d'organisation du travail ont également été soulevés, ainsi que l'analyse pour les structures de poste pour les maisons des aînés.

Mme Castonguay demande une analyse avec projection en fonction des disciplines plus attractives que celles qui étaient déjà présentes, puisque c'était ça le premier travail pour les maisons des aînés; est-ce que c'est quelque chose qui va être fait en ayant en tête quels autres besoins pourraient être répondus par d'autres professionnels qui sont pas actuellement présents dans les CHSLD, tels que les orthophonistes et les audiologistes. Durant les dernières années, beaucoup de représentations ont été faites, puisque dans d'autres maisons des aînés ailleurs au Québec, des postes ont été ouverts, donc je me demandais si l'exercice a été fait.

M. Legris mentionne qu'il faut déterminer et bien documenter les besoins, par discipline. C'est extrêmement intéressant cliniquement parce que ça nous permet aussi de bien connaître les secteurs, de rencontrer les professionnels.

- **CEM :**

- Regroupement des psychoéducateurs : Une quarantaine de psycho éducateurs ont participé à l'événement avec la contribution de Annie Courteau, notre conseillère clinique en violence conjugale et sexuelle.
- Rappel du rendez-vous scientifique pour que les projets d'études de maîtrise ou de doctorat en 180 secondes.
- Midi à savoir : le prochain midi à savoir, le 7 mars, « Entre protection et surprotection, comment concilier autodétermination, une prise de risques » avec Martin Caouette. Sujet intéressant pour toute personne en situation en posture de vulnérabilité donc, toute personne, à une personne âgée, même enfant. C'est peut-être davantage pour les psychoéducateurs, éducateurs spécialisés, mais c'est vraiment ouvert à tous.
- Prix d'excellence multidisciplinaire : officiellement lancé, avec 3 bourses de 3000\$ en juin, offerts aux personnes travaillant dans les 3 installations hospitalières puisque les bourses sont offertes par les 3 Fondations de ces centres hospitaliers, la date limite étant le 30 avril. Après discussion, il est convenu de publier une annonce dans le Bulletin à ce sujet.

7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point du président du conseil multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. St-Georges informe qu'il a assisté à une assemblée générale spéciale de l'ACMQ, au cours de laquelle une augmentation du taux de cotisation annuel de 1\$ par membre a été proposée et adoptée. Une discussion s'ensuit.</li> <li>- Il informe qu'à titre de représentant au conseil d'administration, on a demandé à tous les administrateurs du Conseil d'administration de faire parvenir leur intérêt à poursuivre un mandat jusqu'à l'automne, ce qu'il a fait.</li> <li>- Au cours d'une rencontre de travail, nous avons rencontré Monsieur Di Pasquale, directeur des ressources humaines, qui nous a présenté un certain nombre de données et d'initiatives de l'organisation dans le recrutement. Nous avons échangé et avons fait déjà des propositions. Finalement, on lui a posé des questions par rapport à certaines pratiques, entre autres, l'utilisation professionnelle dans les salons pour bien aller faire vendre ou bien expliquer aux futurs professionnels l'intérêt de venir travailler en interaction avec nos professionnels, des échanges ont également eu lieu sur la transformation des agences qui peut amener éventuellement un mouvement de personnel.</li> <li>- M. St-Georges fait part qu'une rencontre aura lieu cet après-midi avec Mme Alexandrine Côté, commissaire aux plaintes. Il rappelle qu'à titre d'employé, le premier signalement, se fait envers le supérieur immédiat, mais qu'il existe un commissaire aux plaintes à l'intérieur des établissements pour une raison, et que dans ce sens-là, les droits des usagers ont quelqu'un qui surveille l'application dans une volonté de qualité et de rigueur.</li> <li>- Après avoir rencontré M. Legris et Mme St-Denis, il a été convenu de reporter nos élections à l'automne et de garder les membres qu'on a actuellement pour qu'à l'automne on puisse redémarrer sur une certaine base et en fonction du règlement à venir avec la transformation des conseils. Une proposition sera déposée à la rencontre officielle de mars. Il a été convenu de reporter nos élections à l'automne 2024 et pour se faire, une résolution doit être acheminée au CA.</li> <li>- Une rencontre a eu lieu avec la vice-présidente du CECII pour discuter de l'avenir des conseils suite à la loi 15.</li> </ul>	
8.	Suivi des comités relevant du CECM		
8.1	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	<p>Mme Beauchamp informe que le comité de pairs des physiothérapeutes se poursuit. Elle fait part qu'une demande de débordement d'heures a été recommandée par le CM. Il est unanimement convenu d'accorder le prolongement d'heures au comité de pairs.</p> <p>Par ailleurs, elle informe que la promotion se continue, et également que des échanges ont eu lieu avec les éducateurs spécialisés pour la création d'un comité de pairs. Sur ce, Mme Leblanc suggère d'inclure la conseillère cadre dans les échanges. Une procédure sera élaborée pour les comités de pairs lorsqu'ils sont acceptés, pour la feuille de temps, pour les documents à compléter et si dépassement d'heures. Promotion dans le bulletin.</p>	

8.2	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	<p>Nous avons eu une rencontre du comité le 16 février dernier, il a été question de la formation et le catalogue de formation de niveau 1 qui est disponible sur intranet. Nous avons regardé la répartition de la priorité 1. Il reste un peu de budget pour les formations de niveau 2 et 3.</p> <p>M. St-Georges rappelle que nous avons un budget de formation que la loi oblige de dépenser 1% de la masse salariale par année, il est important de conserver nos liens avec les instances de l'organisation qui ont des moyens pour maintenir la compétence des professionnels. Nous croyons qu'un PDRH devrait se faire sur 3 ans et non 1 an.</p> <p>À l'occasion des rencontres des évaluations de contribution, on pourrait aborder un plan de développement des compétences sur 3 ans, cela pourrait avoir un effet sur la rétention. M. Legris mentionne qu'il y a un déséquilibre du budget pour le niveau 1 et 2-3. Ils vont revoir leur pourcentage des niveaux.</p>
8.3	Rapport du comité des communications	Mme Gamache informe que le Bulletin paraîtra dans 2 semaines, remercie Mme Beauchamp pour sa collaboration et réitère que toute collaboration des membres ou sujet pour publication est bienvenue.
8.4	Rapport du comité trésorerie	<p>Mme Leblanc dépose le rapport du comité trésorerie et détaille le rapport. Elle conclut que l'enjeu pour l'année prochaine sera la division du conseil en deux avec à la réforme. Une prévision des dépenses 2024-2025 a été détaillée.</p> <p>Une proposition a été faite de reporter le budget 2023-2024 à la prochaine année pour la transition du conseil en deux conseils. M. Legris nous mentionne que le report est impossible. Il va falloir revoir les budgets de fonctionnement vu qu'il va y avoir 2 structures et que le budget date de 2015.</p>
8.5	Rapport du comité d'AGA	M. Kétant informe que la dernière rencontre a eu lieu le 25 janvier dernier, que l'amphithéâtre d'HMR a été réservé pour le 6 juin et que le lien zoom a été transmis par l'équipe de l'audio-visuel et qu'un technicien sera sur place la journée de l'AGA.
8.6	Rapport du comité statuts et règlements	M. St-Georges fait part que les amendements aux statuts et règlements ne se fera pas pour le moment, nous sommes en attente du texte de loi 15.
8.7	Rapport du comité d'élection	Mme Adolphe fait part que tel que convenu, les élections seront décalées à l'automne. Nous attendons les statuts et règlements avant de faire les élections pour les 2 conseils.
9.	Varia	Nil
10.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 21 mars 2024 de 10 h00 à 12 h00.
11.	Clôture de la réunion.	Il est <b>PROPOSÉ</b> , dûment <b>APPUYÉ</b> et unanimement <b>RÉSOLU</b> de lever la réunion à 12 h00.

---

Président

---

Secrétaire